

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [6-7]

Rubrik: Dossier : conférence de l'ONU et forum de Nairobi

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONFERENCE DE L'ONU ET FORUM DE NAIROBI

LA DECENNIE FINIT, L'AVENIR COMMENCÉ

Du 15 au 26 juillet de cette année aura lieu à Nairobi (Kenya) la Conférence des Nations Unies pour la fin de la décennie de la femme, commencée en 1975, année internationale de la femme, avec la conférence de Mexico. Parallèlement à cette conférence, qui réunira les délégué(e)s des gouvernements, se tiendra, du 10 au 19 juillet, un « Forum » auquel participeront les représentantes des organisations non gouvernementales (ONG) et, à titre individuel, un grand nombre de femmes de tous les pays. Nous serons présentes à ce grand happening international, et nous vous en rapporterons des échos. Mais nous avons tenu dès à présent à nous interroger sur la signification de la décennie qui s'achève. Par-delà les discours ronflants et les déclarations d'intentions, peut-on affirmer que quelque chose a vraiment changé pour les femmes du monde entier depuis 1975 ? Notre réponse est : *oui*, même si ce *oui* est assorti de beaucoup de *mais*.

Il serait prétentieux de vouloir présenter en quelques pages l'ensemble des recherches, législations, progrès et activités qui ont marqué cette décennie. Nous avons donc opté pour une synthèse en forme de bilan, avec quelques coups de projecteur sur des activités qui illustrent la diversité des situations et des problèmes abordés. Nous avons tout particulièrement cherché à comprendre quel a été l'impact de la décennie de la femme en Suisse, non seulement du point de vue des intérêts de nos concitoyennes, mais aussi, mais surtout du point de vue de notre solidarité avec les femmes des régions du monde les plus défavorisées.

A la pensée des quelque 5000 femmes que l'on attend à Nairobi pour participer au Forum, cette réunion non gouvernementale qui va évaluer la Décennie et en préparer la suite, comment ne pas avoir le vertige : environ 700 ateliers ont déjà été recensés, chacun témoignant de la poursuite de la longue marche vers l'amélioration de la condition de la femme, dans la différence et probablement non sans heurts entre des positions très variées. Certaines se demanderont à quoi peut bien servir une réunion de cette taille. Il y a déjà trop de conférences, de débats... Pourtant, le rassemblement de toutes ces énergies, de toutes ces connaissances, de tous ces désirs de changement éparpillés dans le monde est une occasion extraordinaire de communication. La possibilité de se brancher en direct sur cette banque de données — se câbler comme on dit maintenant — constitue l'aboutissement d'efforts souvent trop alourdis de documents et de chiffres et d'une multitude d'entreprises isolées dans un environnement trop souvent hostile au progrès de la condition des femmes.

Sans l'impact de la Décennie, aurait-on pu écouter les paroles suivantes, prononcées par le président Nyerere de Tanzanie à l'ouverture d'une réunion préparatoire de la Conférence des Nations Unies ?

« En ce moment, les pays d'Afrique sont sans exception sous-développés et pauvres. Les statistiques du revenu national, le manque d'équipement de trans-



A la tête de l'organisation du Forum 85, Nita Barrow, de la Barbade (le sigle CONGO désigne une association d'ONG).
Photo Schikola H. Pfeifer

port et de communications, le bas niveau énergétique et la faiblesse du rapport main d'œuvre / productivité en témoignent, et bien d'autres indices encore. Mais cela apparaît surtout dans l'indigence matérielle dont souffrent l'ensemble des peuples africains. Et le poids le plus lourd de cette pauvreté, ce sont les femmes d'Afrique qui le supportent.

Elles sont les premières à souffrir, et le plus profondément, du manque d'outils adéquats et de l'ignorance des manières de les employer, de la distance qui sépare leur logis de l'eau potable, de services de santé inadéquats, de l'absence d'assistance sociale... Si le développement des femmes en Afrique passe par le développement économique national, ce

développement national passe par les femmes et ne peut pas facilement avoir lieu sans elles. Une personne ne va ni loin ni vite sur une seule jambe ; comment pouvons-nous espérer que seule une moitié de la population arrive à développer un pays ? Pourtant la réalité montre que les femmes sont en général absentes quand on discute des besoins de développement et aussi quand on décide des méthodes d'application pratique.

Par exemple, on entreprend une campagne contre l'abattage désordonné des arbres, pour diminuer les risques de désertification. Mais les femmes ne participent pas à la discussion et on ne pense pas à trouver des solutions de rechange au bois pour faire cuire les repas. La campagne échoue. Ou bien, un village se réunit pour discuter du danger de choléra. On décide qu'il faudra faire bouillir toute l'eau destinée à la consommation. Mais neuf sur dix des gens présents sont des hommes qui n'auront ni à aller chercher l'eau, ni à ramasser le bois, ni à faire bouillir la casserole. Rien d'étonnant à ce que la plupart de l'eau ne soit pas bouillie ; les femmes n'en comprennent pas le besoin et, de toute manière elles ne sont pas physiquement capables de trouver le bois supplémentaire qui serait nécessaire. »

Le président Nyerere a le courage d'être honnête et il continue son discours en présentant les inégalités juridiques qui défavorisent les femmes en Afrique, leur manque de formation et l'attitude générale des sociétés à leur égard. L'obligation faite à tous les gouvernements des pays membres des Nations Unies de fournir des rapports détaillés et de répondre à des questionnaires sur la situation des femmes dans leur pays respectifs aura été un des points positifs de la Décennie.

Bien sûr, l'égalité juridique existe pour les femmes qui vivent dans les pays qui ont signé la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979 et signée par 56 états (avril 1984). C'est un très beau document, mais il reste à établir l'égalité dans les faits et pour cela une appréciation chiffrée de la situation est indispensable.

UN ENFANT DE LA DECENNIE

C'est une des tâches de l'INSTRAW (Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme) qui est un enfant de la Décennie. Il fournit, entre autres, aux organisations féminines les renseignements dont elles ont besoin pour appuyer leurs demandes. Il a établi un registre mondial de femmes qualifiées qui est à la disposition des organisations désireuses d'employer des femmes et qui se plaignent,



Helvi Sipilä, Finlandaise, est la grande dame de la décennie. On la trouve au plus haut poste de l'Année internationale de la femme (1975) ; maintenant elle consacre toute son énergie au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la femme, un fonds spécial pour le développement. — (photo Nations Unies/Gomez)

souvent avec plus ou moins d'honnêteté, de ne pas trouver de candidates compétentes.

Les Institutions spécialisées des Nations Unies ont dû aussi mettre la promotion de la femme à leur ordre du jour, avec un enthousiasme souvent poussif. Au cours de sa prochaine conférence, le BIT (Bureau international du travail) prévoit une discussion sur l'égalité de chances et de traitements des travailleurs hommes et femmes vis-à-vis de l'emploi (Genève, 7-17 juin 1985). Le HCR (Haut commissariat pour les réfugiés) vient d'organiser une table ronde sur les femmes réfugiées (voir p. 13). L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) se préoccupe beaucoup de l'analphabétisme féminin. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) réalise l'importance de la mobilisation des femmes pour son programme de soins de santé primaires. Elle a accepté enfin de reconnaître l'atteinte grave à la santé des femmes que posent certaines pratiques traditionnelles, comme l'excision, le gavage, les mariages précoces, les tabous alimentaires...

En relation avec ces activités, le rôle des organisations féminines a été renforcé. Mais les structures établies, dominées par les hommes, résistent et il faut un effort coordonné de ces organisations pour qu'elles accèdent à la place que leur compétence leur désigne.

Les deux tiers de la population adulte sont constitués de femmes analphabètes. Elles forment 88 % de la population africaine. Il est d'autant plus remarquable de trouver dans le tiers monde autant de femmes qui luttent pour aider leurs compatriotes dont il faut secouer l'apa-

thie, qu'il faut rassurer devant la peur de l'inconnu et du risque que représente la lutte pour l'éducation, l'égalité des droits et l'indépendance. La Décennie a créé un solide réseau d'entraide entre femmes et souvent ce sont celles des pays développés qui apprennent de leurs sœurs moins « avancées ». Mais celles-ci se rebiffent souvent lorsque nous voulons montrer des analogies entre nos problèmes de société — femmes du quart monde, femmes immigrées et migrantes, femmes stressées, femmes battues — et leurs problèmes qu'elles jugent tellement énormes et fondamentaux : survie alimentaire, manque d'eau potable, manque d'écoles, assujettissement.

PAR-DELA LE SENSATIONNEL

Nourries de l'idéologie de la Décennie et actives dans ces réseaux élaborés après les Conférences de Mexico et de Copenhague marquant le début et le milieu de la Décennie, les femmes réagissent rapidement aux problèmes nouveaux créés par les progrès technologiques et scientifiques, allant des grossesses manipulées aux dangers de l'informatisation. Là encore ce sont trop souvent les femmes du tiers monde qui font les frais de ces nouvelles techniques. Nous pensons à l'avortement des fœtus femelles, aux nouveaux contraceptifs, à la réapparition du travail à la pièce...

Le rôle des médias a été un frein évident à l'impact de la Décennie sur la masse de la population. Il est allé d'un manque total d'intérêt à une hostilité moqueuse, en passant par la recherche du sensationnel souvent au détriment de la cause des femmes.

Un des thèmes de la Décennie, la paix, suscite beaucoup de difficultés et échappe encore moins que les deux autres — égalité et développement, vous l'aviez deviné — à la politisation : politisation Nord-Sud comme Est-Ouest. Pourtant, c'est là que l'on pourrait espérer que joue la spécificité féminine, si elle existe. On sait que les femmes forment la majorité des membres des organisations qui luttent pour la paix. Mais leur action n'a pas réussi à ralentir l'absurde course aux armements. Ces organisations luttent selon des principes réitérés régulièrement par l'Assemblée générale des Nations Unies. Mais dans leurs pays, elles sont plus ou moins acceptées, marginalisées, récupérées ou pourchassées.

Il y aura au Forum de Nairobi un atelier sur le règlement pacifique des différends. Souhaitons que ces techniques soient valables du niveau familial au niveau international et que les participantes les ramènent dans leur bagages et les mettent en pratique ! Ce sera la plus utile des stratégies si nous voulons voir arriver l'an 2000.

Odile Gordon-Lennox

STUDIO D: MEME A MOSCOU...

On pourra voir à Nairobi un film sur les femmes et la paix, qui promet d'être provocant et passionnant s'il est dans la ligne de ses prédécesseurs produits par le Studio D.

Créé en 1975 dans l'optique de la Décennie de la femme, Studio D est un studio de production cinématographique qui fonctionne à Montréal par et pour les femmes. Exemple unique au monde, il est entièrement financé par le gouvernement canadien, par l'intermédiaire de l'Office national du film dont il est une section. Le travail y est fait de manière collective, non hiérarchisée, par une équipe permanente de 15 femmes, secondées par des assistantes engagées ponctuellement.



Une équipe de Studio D tourne à Moscou pour le film « Speaking our Peace ». — (Photo NFB)

Partant de l'idée que le film est un superbe outil pour transformer la société et que la culture du pays laissait pour compte les femmes, la production de Studio D a eu un effet catalyseur sur la conscience féminine canadienne. La projection est en général suivie d'une discussion.

Avec son film sur la pornographie « C'est surtout pas de l'amour », sorti en 1981, Studio D attire l'attention interna-

tionale et aussi des réactions violentes du côté des hommes. On traite ses auteures de bourgeoises féministes fascistes ! Ce film est devenu le point de référence pour toute discussion sur la violence et la pornographie en Amérique du Nord.

Petit à petit les sujets sortent de la spécificité féminine. En 1983, « Si cette planète vous tient à cœur » s'attaque au danger de destruction nucléaire. Il obtient un Oscar mais est condamné aux Etats-Unis par le Département de la justice pour « propagande politique », ce qui leur fournit une publicité exceptionnelle. Le dernier-né, « Speaking our peace » (le titre français n'est pas encore connu, mais tous les films sortent dans les deux langues officielles du Canada), nous emmènera voir des femmes qui travaillent pour la paix, au Canada, en Angleterre, en Irlande, en Scandinavie, au Japon, en URSS... Ces femmes refusent un monde fondé sur la violence exercée par les plus forts. Elles recherchent comment passer d'un monde militarisé à un monde fondé sur la paix. Espérons que ce film remuera beaucoup de consciences et suscitera des vocations. — (ogl)

Pour se procurer les films de Studio D, se renseigner auprès de la mission canadienne, 10a, avenue de Budé, 1202 Genève, tél. (022) 33 90 00.

DES SOUS-REFUGIES : LES REFUGIEES

« Les femmes suisses n'en font pas assez pour les femmes réfugiées. Il nous faut trouver des solutions imaginatives pour les aider. » Cette réflexion de Mme Monique Bauer-Lagier, je lui ai promis de vous la rapporter. Mme Bauer-Lagier présidait la table ronde sur les femmes réfugiées organisée par le Haut commissariat pour les réfugiés sur le thème « Aidez-les à s'aider elles-mêmes » (Genève, 26 avril 1985). Mme Bauer-Lagier est présidente du groupe parlementaire pour les réfugiés.

J'ai écouté les remarques de 18 femmes, spécialistes venues de différents pays pour dégager des actions prioritaires qui seront présentées à la Conférence des Nations Unies pour la femme, à

Nairobi. Tous les problèmes des réfugiés, les femmes les ont à outrance : malnutrition, maladies, sévices, discrimination, séparation et deuils.

Nous apprenons que dans un camp de Thaïlande, 80 % des femmes ont perdu les trois quarts de leurs enfants. Trop souvent elles ne comprennent pas les causes de leur exil. La rupture brutale d'avec leur passé crée un désarroi psychologique qui s'ajoute aux épreuves matérielles. Comment ces femmes vont-elles pouvoir affronter l'adaptation à un pays nouveau ? Cette adaptation doit-elle se faire aux dépens de l'identité culturelle de la femme ? Non, disent la plu-



Table ronde sur les femmes réfugiées, Genève, 26 avril 1985. Au 1er rang, on reconnaît Monique Bauer-Lagier et Gisèle Halimi. — (Photo UNHCR/Fedele)

part des expertes présentes, mais il y a un équilibre difficile à trouver entre la préparation à une vie différente et la préservation d'une culture où bien souvent les femmes étaient opprimées. Mme Gisèle Halimi propose de mettre à profit le séjour souvent prolongé dans les camps pour donner aux femmes le maximum d'éducation et en faire une expérience constructive.

Toutes les participantes insistent pour que les femmes soient intégrées dans l'élaboration des programmes appliqués dans les camps. Trop souvent elles n'obtiennent pas une part équitable de la nourriture et des soins. Il y a peu de programmes spécifiques prévus pour elles alors qu'elles forment la majorité des adultes : trop souvent ce sont les hommes que l'on consulte et ce sont eux qui ont le temps d'aller aux cours de formation, aux séances d'information, aux cours de langues... Les participantes recommandent que des comités paritaires hommes-femmes soient créés dans les camps.

Quant à notre solidarité de femmes de pays riches ? « Il nous faut faire beaucoup plus » comme l'a dit Mme Helga Schuchardt, sénateur de la République fédérale d'Allemagne. Se tournant vers Mme Maureen Reagan, fille de Ronald Reagan : « Dites-le à votre papa ! » — (ogl)

LES AUTORITES FEDERALES AVANT NAIROBI PRUDENCE EST MERE DE VERTU

Suite à notre demande d'interview sur la préparation de la Conférence de Nairobi en Suisse, le Département fédéral des affaires étrangères a préféré, selon son habitude, répondre par écrit à nos questions, par la plume de Gabriela Nützi, conseillère diplomatique.

FS : Dans deux mois s'ouvrira à Nairobi la conférence des Nations Unies qui marquera la fin de la décennie pour la femme. Comment la Suisse se prépare-t-elle à participer à cette manifestation ?

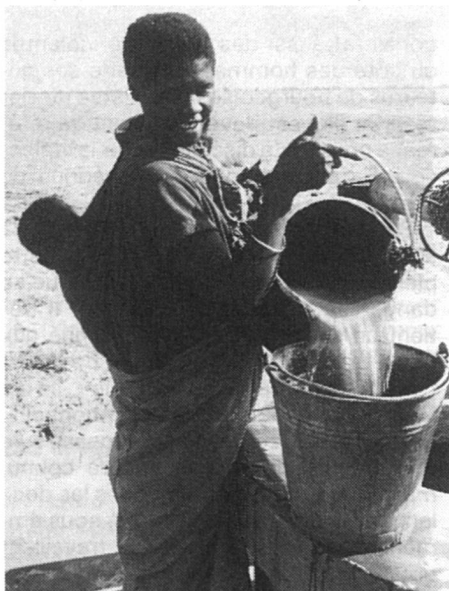
DFAE : Le gouvernement suisse attache beaucoup d'importance à cette conférence qu'il prépare en étroite collaboration avec les organisations féminines. C'est ainsi qu'à deux reprises, en décembre 1984 et en avril 1985, des réunions de travail regroupant plus d'une douzaine de représentants de sociétés féminines et de membres du département ont eu lieu afin de déterminer les thèmes prioritaires pour la Suisse. En outre, un groupe de travail interdépartemental a été formé au sein de l'administration en vue de coordonner les travaux préparatoires pour la conférence.

FS : La commission de la condition de la femme a tenu sa troisième réunion préparatoire à Vienne en mars dernier. La Suisse participe-t-elle à ces réunions, à quel titre ?

DFAE : Du fait de son absence de l'ONU, la Suisse ne peut pas participer à l'élaboration, à l'Assemblée générale, des lignes directrices de la future conférence. C'est donc extrêmement important pour elle d'être présente lors de ces réunions préparatoires pour tenter d'avoir une influence sur les travaux de la conférence. Un Etat qui n'y participe pas risque fortement d'être désavantagé pendant la conférence. C'est pourquoi la Suisse a suivi, en qualité d'observateur, toutes ces réunions préparatoires des Nations Unies à Vienne. La préparation pour la conférence de Nairobi se déroule aussi dans d'autres enceintes, notamment au Conseil de l'Europe et à l'OCDE. Etant membre de ces deux organisations, la Suisse participe de plein droit à ces réunions.

FS : Quelles seront les priorités de la délégation suisse ?

DFAE : Nous ne disposons pas encore d'éléments d'information nous permettant d'arrêter définitivement notre position. Cependant, sur proposition des organisations féminines suisses, nous avons fixé un certain nombre de thèmes



Réfugiés angolais en Zambie. La corvée de l'eau. — (Photo UNHCR/Marc Vanappelghem)

que nous considérons comme prioritaires. Il s'agit des sujets suivants : droits de l'homme, santé, femme et marché du travail, développement.

FS : Des projets sont-ils envisagés sur le plan suisse ? Par exemple, un plan pour le recrutement et la promotion des femmes dans l'administration fédérale, ou une augmentation des compétences de la commission fédérale pour les questions féminines.

DFAE : Le bureau de la condition féminine de l'Office fédéral du personnel prépare actuellement un programme de promotion de la femme au sein de l'administration fédérale qui porte essentiellement sur la mise sur pied de cours de perfectionnement et de gestion, l'encouragement du travail à temps partiel, et l'enrichissement du travail de secrétariat.

En outre, le Conseil fédéral a été saisi d'un postulat qui demande d'examiner la possibilité de transformer le bureau de la condition féminine, au sein de l'administration fédérale, en un bureau de la politique féminine. Actuellement, les offices concernés examinent la possibilité de la création d'un poste de responsable des questions féminines.

Par contre, une augmentation des compétences de la commission fédérale pour les questions féminines n'est actuellement pas envisagée.

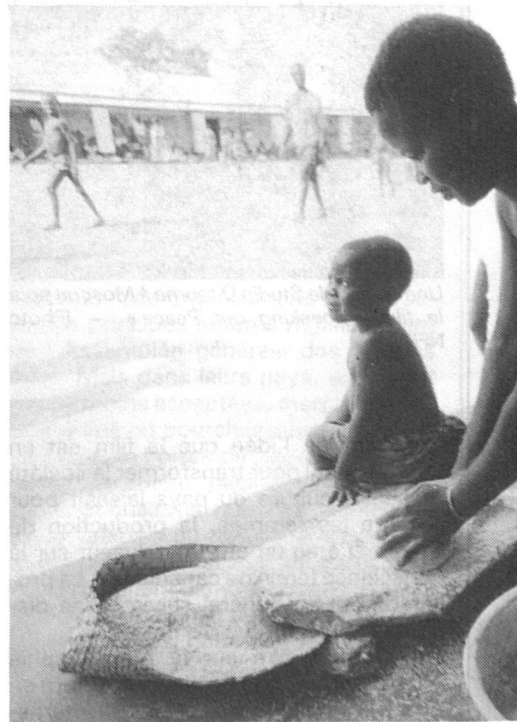
En ce qui concerne l'aide concrète de la Suisse aux femmes du tiers monde,

sur laquelle portaient plusieurs de nos questions, Gabriela Nützi mentionne successivement les trois dons de la Suisse (en 1974, 1978 et 1981) au Fonds volontaire des Nations Unies pour la décennie de la femme, pour un total de 90 000 dollars ; la prise en charge des frais de voyage et de séjour à Nairobi, en juillet prochain, pour un certain nombre de représentantes d'ONG de pays pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ; et un projet de contribution au financement d'une exposition sur des techniques villageoises appropriées destinées plus particulièrement aux femmes du tiers monde en milieu rural.

FS : Pourriez-vous me donner un ou deux exemples de projets conçus particulièrement au bénéfice des femmes dans le cadre de l'aide bilatérale ?

DFAE : Je souhaite rappeler que le Rapport du Conseil fédéral sur l'aide aux femmes du tiers monde et les lignes directrices internes que s'est données la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) intitulées « La coopération au développement dans la perspective des femmes du tiers monde » précisent qu'une attention particulière doit être vouée à la prise en compte de la situation de la femme du tiers monde, lors de la préparation et de l'exécution de projets de développement. Il s'agit avant tout de s'assurer que les projets, dans la mesure du possible, contribuent à promouvoir la parti-

Réfugiés ougandais au Soudan. Une femme prépare la farine de sorgho, au site de Toré. — (Photo UNHCR/Muller)



icipation de la femme au développement et que, là où l'on ne peut attendre d'effets positifs directs sur la situation de la femme, soient pour le moins évitées les éventuelles retombées négatives des mesures envisagées.

Comme exemple concret de projets dont bénéficient surtout les femmes, je peux vous citer le « Centre de formation de monitrices rurales » en Burkina Faso et un programme de puits au Honduras.

FS : Envisagez-vous une participation accrue des femmes à l'élaboration des programmes d'aide au développement, ou un plus large soutien à des programmes d'aide que pourraient organiser des associations féminines ?

DFAE : Il convient de rappeler que l'aide fournie dans le cadre de la coopération au développement répond par principe à des besoins exprimés par les intéressés, dans les pays en développement (PED). La qualité et l'engagement des partenaires sur place, aux plans institutionnel et technique ainsi que leurs motivations sont déterminants.

Il importe en outre que les ONG partenaires en Suisse soient spécialisées dans la problématique du développement, jouissent d'une certaine expérience et aient une bonne connaissance des contextes dans lesquels elles travaillent. Dans le Rapport déjà mentionné, le Conseil fédéral a d'ailleurs précisé, à propos de ces ONG suisses et du tiers monde, que la préférence sera désormais donnée « à celles qui partagent ces préoccupations » et dont « la réalisation des projets tient compte de la situation de la femme ».

La DDA envisage d'augmenter sa participation à des projets d'ONG locales, dans les PED, ce qu'elle fera de manière autonome ou en s'appuyant sur des ONG suisses ; elle pourrait dans cette perspective, soutenir également des actions de coopération au développement qui seraient mises en œuvre par des associations féminines de Suisse, dans la mesure où celles-ci seraient prêtes à fournir une contribution financière propre que l'apport de la DDA viendrait compléter.

Propos recueillis par
Perle Bugnion-Secretan

N.B. : Après l'égalité et le développement, la paix est le troisième grand thème de la conférence de Nairobi. Faudrait-il attendre que celle-ci soit terminée pour que le DFAE accepte de répondre à cette question, laissée en blanc :

« Pensez-vous trouver dans les projets de résolutions des suggestions applicables en Suisse pour faire participer véritablement les femmes aux objectifs de la Suisse dans le domaine de la paix, par exemple, par une meilleure information sur la politique étrangère, la politique de sécurité, la politique en matière de droits de l'homme, de désarmement, etc. ? »

ONDE DE CHOC SUR LA SUISSE

Les femmes suisses bénéficient elles aussi des efforts internationaux en faveur de la femme. Il est bon de le rappeler à la veille de la conférence de Nairobi.

Dès le début (Charte 1945, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme 1948), l'ONU proclame comme l'un de ses principes l'égalité des droits entre hommes et femmes. Elle crée une Commission de la condition de la femme pour aider les femmes à surmonter les discriminations de droit et de fait dont elles sont partout victimes : absence de droits politiques, retard dans le développement socio-économique, analphabétisme, etc.

Non seulement l'ONU, à laquelle la Suisse renonce provisoirement à adhérer, mais les agences spécialisées auxquelles la Suisse se joint, lancent des programmes pour la promotion de la femme, chacune dans son domaine : santé, éducation, travail, etc. C'est le cas à l'UNESCO, dont l'Acte constitutif a la particularité de prévoir la création de commissions nationales pour faire rayonner son programme dans les Etats membres.

S'appuyant sur le programme de l'UNESCO, les membres féminins de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO demandent que cette Commission prenne en charge la situation de la femme en Suisse. Il n'y a à l'époque aucun organisme fédéral dont ce soit le mandat, et le suffrage féminin n'a pas encore été accepté.

Le groupe ad hoc créé par la Commission pour l'UNESCO obtient du Conseil fédéral un important crédit pour faire faire par l'université de Zurich une enquête sociologique sur la situation de la femme dans notre pays. Elle aboutira après plusieurs années d'intense travail au Rapport dit de l'UNESCO * qui justifie, chiffres à l'appui, les vieilles revendications féministes.

Entre-temps, la Convention Européenne des Droits de l'Homme reprend les principes de la Déclaration Universelle.

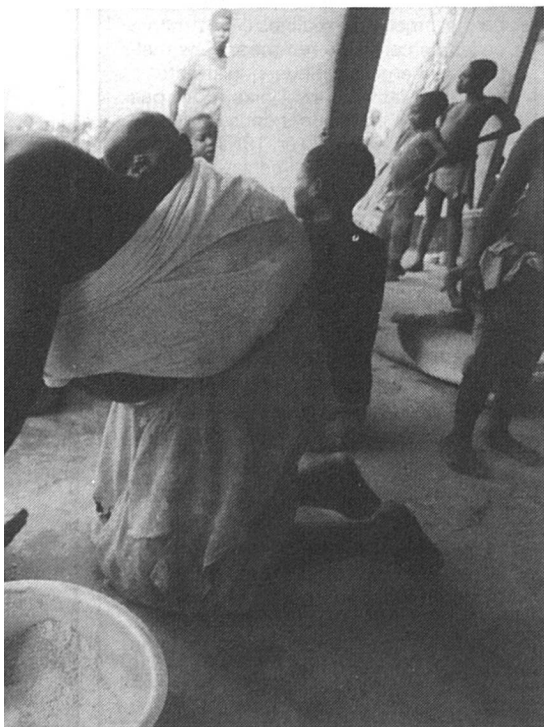
Le Conseil fédéral souhaite la signer. Les femmes s'opposent énergiquement à ce qu'il le fasse moyennant une réserve sur le suffrage féminin. Cela donne au Conseil fédéral l'occasion de remettre le problème sur le tapis. La question est enfin résolue par le vote positif du 7 février 1971.

1975 : Année Internationale de la Femme, lancée par l'ONU comme un effort à la fois mondial et global pour faire avancer la situation de la femme. Elle sert de tremplin pour donner plus d'éclat au 4e Congrès féminin convoqué à Berne en janvier. Son programme sera établi en s'inspirant du Rapport de l'UNESCO. Il sortira du Congrès et la désignation de la Commission fédérale pour les questions féminines et l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes, art. 4 al. 2 de la Constitution fédérale.

La Suisse participe cette même année à la Conférence de Mexico, point culminant de l'Année Internationale de la Femme, où est lancée la Décennie des Nations Unies pour la Femme. Elle participe également à la Conférence de Copenhague (1980) convoquée pour la mi-décennie. De nombreuses organisations féminines et des femmes à titre individuel participent aux forums qui doublent ces conférences, afin de permettre aux femmes de parler librement de leurs soucis et de leurs projets.

En 1981, entre en vigueur la Convention de l'ONU contre la discrimination à l'égard des femmes. Elle regroupe les points principaux des conventions internationales de l'ONU ou de ses agences au bénéfice de la femme : nationalité, égalité dans l'éducation, âge minimal du mariage, égalité de salaires, etc. Jusqu'à aujourd'hui, la Suisse n'a pas signé cette convention, ni la Turquie, Chypre ou Malte, ni les Etats-Unis. L'administration fédérale rouvrira le dossier si le nouveau droit matrimonial est accepté le 22 septembre prochain. — (pbs)

* Femmes, Familles et Société, ed. Delta, Vevey.



ENTRETIEN AVEC EDMOND KAISER

« LES CAUSES DONT PERSONNE NE VEUT... »

Edmond Kaiser, fondateur de Terre des Hommes et de Sentinelles, ne pouvait pas ne pas avoir sa place dans le cadre de ce dossier consacré en grande partie aux voies de la solidarité internationale en faveur des femmes.

C'est chez lui, au 10, chemin du Languedoc, à Lausanne, que je l'ai rencontré. Le hasard a voulu qu'il reçoive ce jour-là l'envoyée officielle du gouvernement guinéen contre les mutilations sexuelles. Mme Fatamata Tounkara est sage-femme et elle a été chargée par le Ministre de la condition féminine guinéenne d'un programme de lutte pour l'éradication de l'excision.

FS : Quelles sont les mutilations pratiquées en Guinée ?

FT : On pratiquait systématiquement la *sunna*, c'est-à-dire l'ablation du capuchon du clitoris mais aussi l'excision du clitoris et des petites lèvres, exceptionnellement l'infibulation par cicatrisation d'une mutilation très étendue. Seules restent encore les deux premières mais depuis 1969, nous luttons systématiquement contre et elles disparaissent petit à petit.

FS : Vous êtes vous-même excisée, vous avez eu des filles. Les avez-vous excisées ?

FT : L'excision n'est pas l'affaire personnelle de la mère mais des grands-mères et du groupe féminin ; aussi ai-je dû me soumettre à la coutume. Mais je n'ai maintenu que le symbole et fait un simulacre ; c'est ainsi que nous faisons à la clinique quand les parents tiennent à l'excision de leurs filles.

FS : Comment des mères qui ont elles-mêmes tant souffert peuvent-elles accepter de torturer leurs filles ?

FT : Justement les mères sont toujours nos alliées ; elles refusent l'exciseuse et nous disent : « Je vais vous envoyer ma fille, mais faites ce que vous avez l'habitude de faire... Faites un tout petit peu ou ne faites rien du tout. Mais faites semblant pour que nos parents ne viennent pas nous prendre nos filles pour aller les mutiler au village. » Nous avons maintenant une sage-femme dans presque tous les villages, elle y pratique le simulacre. Par ailleurs, nous parcourons le pays pour expliquer aux parents, au père et à la mère la nécessité de conserver intacts les organes sexuels féminins. Nous leur disons, ce qui n'est pas prouvé, que l'excision rend les femmes frigi-

des et que c'est donc le mariage qu'ils mettent en péril.

FS : Vous parlez de simulacre, de conservation du symbole. N'est-ce pas médicaliser un acte inadmissible ?

FT : En théorie peut-être mais nous sommes confrontées à des milliers de fillettes qui mourront entre les mains des exciseuses traditionnelles. J'ai décidé de lutter contre les mutilations sexuelles quand on m'a appelée, il y a une vingtaine d'années, parce qu'une petite fille qu'on avait traditionnellement excisée se vidait de son sang ; dans la voiture vers l'hôpital je me suis juré que cela n'arriverait plus. Nous éduquons le public, le corps médical, et actuellement environ 20 % des filles ne sont plus mutilées. En attendant que ce chiffre passe à 100 % nous minimisons et la blessure et les risques médicaux.

FS : Comment les hommes réagissent-ils au moment du mariage quand ils apprennent que leur future épouse n'a pas été excisée ?

FT : Cela ne pose aucun problème. L'alphabetisation des jeunes est un formidable outil, ils comprennent l'inutilité et le danger de cette coutume.

FS : Pensez-vous que les féministes européennes puissent vous aider et comment ?

FT : La suppression de toutes les mutilations sexuelles est un problème purement africain mais vous pouvez nous aider. Je crois, par exemple que les émigré-e-s africains en Europe doivent se soumettre aux lois et que l'excision en Europe doit être combattue et dénoncée. Il faut dénoncer ces pratiques en Afrique, expliquer ce que sont ces mutilations mais aussi mentionner les progrès. Souvent, c'est par l'Europe que nous savons ce qui se fait chez nos voisins. Je reprocherai aux journaux de n'en parler que par à-coup. Nous avons besoin d'une information continue, des petits articles, des entrefilets. Il nous faudrait un soutien moral mais aussi financier. Nous organisons un colloque entre pays africains mais il nous manque 10 000 \$. Si les Européennes voulaient chacune envoyer un peu d'argent à Sentinelles avec la mention « Guinée » ce serait magnifique. Je crois qu'ainsi nous verrions disparaître les mutilations sexuelles car chaque pays profitera de l'expérience acquise par les autres.

Voulant en savoir plus sur Sentinelles, j'ai ensuite interrogé Edmond Kaiser sur son organisation.

FS : Quelles sont les causes dont s'occupe Sentinelles ?

EK : Nous prenons celles dont personne ne veut, auxquelles personne ne songe : enfants en prison, enfants soldats, enfants prostitué-e-s, bébés, enfants, femmes torturées, mutilées... femmes dont les organisations internationales ne se préoccupent pas sous le prétexte qu'elles sont tuées non par des agents gouvernementaux mais par des proches, des chefs religieux, des fanatiques de l'honneur familial. Nous prenons tous les laissés pour compte de la société.

FS : Vous mentionnez les femmes tuées pour « l'honneur ». Mais n'est-ce pas un fait rarissime ?

EK : Loin de là, et la volonté de pays de plus en plus nombreux à vouloir appliquer la Charia, c'est-à-dire la loi islamique (lapidation de la femme adultère, flagellation de l'« inciteuse à la luxure », mutilations pour délit de vol, etc.) fait que de plus en plus de femmes trouvent la mort. Voici un passage d'une lettre que j'ai reçue le 15 avril : « Si nous avons

L'ONU ET LES MUTILATIONS SEXUELLES

Dans les années cinquante, la Commission de la condition de la femme a déjà été alertée notamment par Mme Lefauchaux, déléguée de la France, sur les « pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants » (désignation officielle actuelle).

Il a fallu longtemps pour vaincre les résistances gouvernementales — essentiellement masculines — et même celles de certaines femmes. Mais malgré la charge politique qui affecte la question, les Nations Unies n'ont pas renoncé à s'en occuper dans la mesure du possible. On l'a vu en 1981 quand le groupe de travail sur l'esclavage de la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires a examiné les renseignements reçus d'une organisation non gouvernementale, le « Minority Rights Group », qui estime à quelque 74 millions les femmes victimes de « pratiques traditionnelles ».

Tout récemment, un groupe de travail, créé sur la recommandation de la Commission des droits de l'homme, est entré en action. Il a décidé d'étudier en priorité et en profondeur la circoncision féminine, l'infibulation, l'excision et les « pratiques traditionnelles entourant la naissance et le traitement préférentiel pour l'enfant mâle ». Ce groupe est présidé par Mme Embarak-Warazi, du Maroc, et compte des représentants de l'UNESCO, de l'UNICEF et de l'OMS, ainsi que des représentants d'organisations féminines très actives dans ce domaine. — (pbs)

mentionné cette fille sans tête, c'est que son corps a été repêché quelques jours avant... Les commentaires que nous avons recueillis à cette occasion chez les employés du centre, amis, etc., ne laissent pas de doute quant au fait qu'il est normal de tuer une fille qui s'est « mal conduite ». On lui coupe la tête pour qu'elle ne soit pas reconnaissable. » Sentinelles s'emploie à sauver ces femmes en les cachant, en les aidant à fuir le pays et à refaire leur vie. Mais notre tâche est compliquée par la cruelle imbécillité du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés¹ dès qu'il s'agit de femmes persécutées ainsi.

FS : Vous venez d'employer des termes durs pour l'ONU que vous accusez d'incompétence et de gaspillage. D'autre part, je lis sur l'un de vos téléx adressé à un président africain « En espérant voir bientôt votre charogne flotter au vent, je vous assure de la sincérité de mes sentiments ». Cette violence verbale en surprend plus d'un-e, en choque beaucoup. Ne pensez-vous pas que l'attitude d'Amnesty International qui prône une très grande correction serait plus constructive ?

EK : Je crois au devoir d'insolence. Nous sommes une petite organisation, des personnes sans grande importance sociale. Il nous fallait donc un moyen pour nous faire entendre. Notre violence verbale sort des cadres sociaux établis, nos interlocuteurs n'ont plus de références quand ils nous entendent. Je crois à la politique du harcèlement verbal, du fait accompli. Si je veux voir un haut dignitaire et qu'il ne réponde pas à ma demande, j'envoie trois téléx et je me pointe. J'utilise le téléx car il a l'avantage d'être lu par d'autres personnes que le destinataire. Il y a un poème où un petit moineau malmené par un grand de ce monde se défend en lui disant : « Je pisser sur la tombe de ton père », nous sommes ce moineau. Nos paroles choquent mais ne font pas mal et ceux auxquels nous les adressons sont des assassins soit par action soit par omission.

FS : Vous vous occupez de tant de causes importantes : la prostitution vivrière, Bophal, les réseaux de prostitution, le peuple palestinien dans ce qu'il a de plus déshérité. Tant de sujets que nous n'aurons pas le temps d'évoquer ici. Avez-vous assez de volontaires, de moyens, d'argent ?

¹ D'après une personne proche du HCR que nous avons interrogée, le HCR ne peut que faire pression sur les gouvernements concernés pour qu'ils appliquent avec libéralisme les conventions sur les réfugiés qu'ils ont signées. Si ces gouvernements veulent ignorer les problèmes des femmes persécutées, il faudra plus que l'action du HCR pour leur faire changer d'attitude. (réd.)

EK : C'est un problème qui m'angoisse. Je suis vieux, nous sommes peu nombreux. Je travaille en collaboration avec des femmes admirables mais il nous faudrait de l'argent, d'autres volontaires, des traductrices pour l'anglais et l'espagnol, des femmes parlant arabe vivant ou prêtes à vivre dans ces pays d'« honneur familial ». Si Sentinelles venait à s'effondrer, des centaines de vies et de survies tomberaient aux ténèbres, des millions d'autres vies à massacrer, à mutiler ou à proscrire, retourneraient au secret monstrueux d'où nous les avons tirées.

Propos recueillis par
Thérèse Moreau

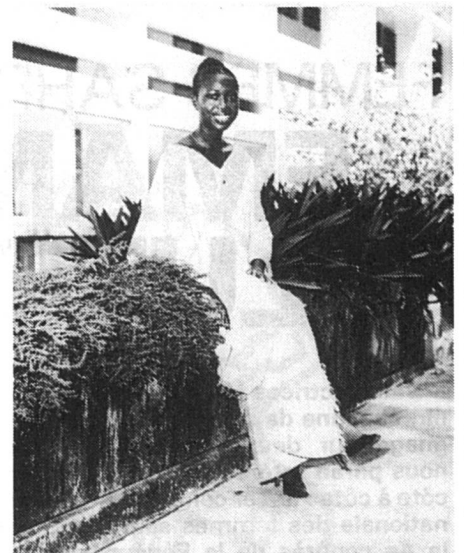
*Edmond Kaiser envoie sa documentation à qui la demande (Chemin du Languedoc 10, 1007 Lausanne, CP Lausanne 10-4497) ; le journal **Sentinelles** paraît tous les deux mois (20 francs par an). J'encourage vivement tous et toutes à s'informer sur ce mouvement car si Edmond Kaiser n'est qu'une personne avec ses qualités et défauts, la sincérité de sa lutte, son engagement total dans des causes désespérées font que, sans lui des millions d'êtres humains resteraient abandonnés dans les poubelles de l'Histoire.*

FEMMES ENTRE ELLES

Plusieurs organisations de femmes en Suisse pratiquent l'ouverture et la solidarité avec les femmes d'ailleurs, chacune à sa manière, selon son style et ses préoccupations. Deux exemples :

LES ETUDES DE BERNADETTE

En 1980, les membres de l'Association genevoise des femmes universitaires décident de ne plus éparpiller leurs dons de solidarité avec le tiers monde et d'entreprendre un projet bien dans la ligne de leur association : aider une femme à faire des études supérieures. Bernadette est choisie, car elle désire, une fois ses études terminées, enseigner dans son pays, la Sierra Leone. Il ne s'agit donc pas de participer à la fuite des cerveaux. Bernadette a 17 frères et sœurs et les membres de l'AGFU suivent par correspondance avec émotion les étapes de la vie de Bernadette : difficultés pratiques, manque de nourriture, grèves, problèmes pour se procurer les manuels nécessaires. De leur côté, les membres de l'AGFU ont bien du mal à acheminer à temps l'argent des frais universitaires à cause de la bureaucratie et du manque d'esprit de coopération de

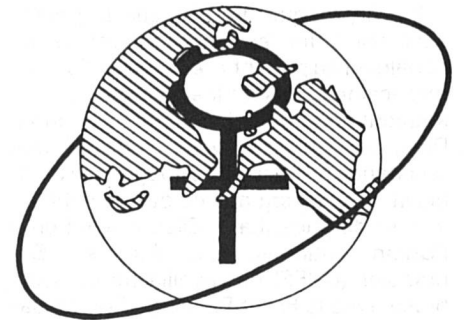


Bernadette Senesie Musa.

certains intermédiaires. Mais tout s'est bien terminé, Bernadette enseigne le français et l'histoire dans son pays et les membres de l'AGFU ont vécu leur solidarité. — (ogl)

UN SENS COMMUN AU FEMINISME

Une réflexion féministe appliquée aux problèmes du tiers monde débouchant sur une action concrète, voilà les trois points qui dessinent le profil de l'Association « Solidarité avec les femmes en lutte. »* Créée à Genève en 1981, elle donne la parole aux femmes qui luttent dans les mouvements de libération nationale, au Chili, en Afghanistan, au Salvador, au Nicaragua, en Erythrée... Elle encourage la réflexion sur la place des femmes dans ces mouvements et sur leur sort une fois la lutte terminée.



Elle donne aussi une aide financière à des projets de femmes. En ce moment, elle travaille sur la formation de sages-femmes au Nicaragua et sur un dispensaire à Sao Paulo (Brésil).

Au cours d'une récente rencontre, l'Association a fait le point sur les grands thèmes du féminisme et sur leur portée pour les femmes du tiers monde. « Nous aimerions développer un féminisme qui ait un sens aussi pour elles ». — (ogl)

* 34, avenue Peschier, 1206 Genève.